

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 55 (1967)

Heft: 73

Artikel: Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

V A U D

La 38e Journée des femmes vaudoises

Présidée par Mme Christiane Paschoud, la 38e Journée des femmes vaudoises, qui s'est déroulée dans la plus aimable cordialité, a été, comme d'habitude, un véritable enrichissement pour les nombreuses participantes venues de tout le canton.

Pas de raison de se décourager

Après la souriante introduction de Mme Paschoud, toujours infatigable et dévouée, M. Pierre Gruber, conseiller d'Etat, apporta le salut du gouvernement vaudois. Il profita de l'occasion qui lui était donnée de s'adresser à un auditoire féminin pour lui faire part de quelques réflexions.

Nous vivons, dit-il, une véritable seconde révolution industrielle ; ce siècle est celui où la société essaie de réparer les inégalités trop bien installées en son sein. Prise de conscience ou nécessité économique ? Les deux probablement. Mais il est certain qu'une nation qui veut survivre a besoin de l'intelligence de tous, sans distinction de classe sociale ou de sexe.

A ce propos, M. Gruber regrette la trop faible proportion des étudiantes universitaires (12 % en Suisse, la même qu'en 1920 contre 35 à 40 % aux Etats-Unis et en URSS). Il relève combien le rôle de la femme est essentiel et souligne l'importance

Il appartient à M. G.-A. Chevallaz, syndic de Lausanne, de parler du rôle et des priviléges des communes de notre pays. Remontant le cours de l'histoire, le conférencier rappelle d'abord que c'est en 1368 déjà que le plaid général affirme les droits des bourgeois : il note en passant combien fut brillante la civilisation des cités italiennes sous la Renaissance.

Aujourd'hui, l'autonomie de nos communes est fortement établie. Elle est bien plus étendue que celle, par exemple, des communes françaises. Chez nous, les communes ont leurs immeubles, leurs domaines, elles assurent la police, fixent le taux de l'impôt, elles gèrent l'assistance, administrent les écoles, nomment les maîtres. Elles ont des compétences très larges en matière d'urbanisme, se gouvrent parfois (comme actuellement les trente-deux communes de la région lausannoise), dans un effort de collaboration. C'est dans la commune qu'il est le plus facile de faire ses premières armes politiques. Elle est véritablement le foyer de la vie civique. Dans les cantons romands, les femmes y ont fait leurs preuves et y jouent fort bien leur rôle.

Ce simple compte rendu ne peut malheureusement donner qu'une faible idée de l'intérêt et de l'agrément de cette journée.

H. N.-R.

Recueilli dans l'exposé de Mme Darbe :

- En Haute-Volta, il y a cent trente centres ruraux d'éducation pour les garçons ; treize seulement pour les filles
- Il reste actuellement dans le monde 750 millions d'analphabètes, quatre fois plus de femmes que d'hommes.
- Dans certaines parties de l'Afrique, les hommes ne font pas que se réservent certains domaines, ils se réservent certaines choses ! En Ouganda, par exemple, où la population manque de protéine, les œufs, qui en sont riches, ne sont pas pour les femmes. On prétend que cet aliment les rend stériles ! Les hommes se réservent également la viande. Les femmes n'en touchent pas : la viande, paraît-il, fait pousser la barbe !
- L'Unesco lutte pour que les écoles aient à leur disposition des livres d'histoire objectifs et adaptés à chaque pays. Il n'y a pas si longtemps que les petits Africains n'apprenaient plus « nos ancêtres les Gaulois »...
- Dans certaines parties de l'Afrique, quand il n'y a pas d'institutrices, il n'y a pas de problèmes (il est impensable que des institutrices puissent enseigner des jeunes filles), les filles ne vont pas à l'école. Le mariage rend « inutile » l'instruction. En est-il bien autrement chez nous, au fond ? Combien de jeunes filles capables renoncent aux études universitaires en alléguant que c'est inutile de pousser trop loin des études puisqu'elles se marieront quand même.
- Les femmes sont avides d'apprendre. En Nouvelle-Zélande, à l'issue d'une conférence, les jeunes filles se sont écriées : « Nous sommes saturées d'enseignement ménager ! Nous voulons autre chose. » Partout, du reste, les organisations féminines font un travail énorme pour l'instruction et la formation professionnelle des filles.

de l'instruction et de la formation professionnelle des jeunes filles.

Toutes les réformes sont lentes dans un régime de démocratie directe. Ce n'est pas une raison de se décourager ; la société commence à corriger prudemment, lentement les inégalités sur le plan de l'instruction, sur le plan économique et politique. Ainsi, il y a deux ans, le gouvernement a reconnu le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de même valeur. Ce principe, appliqué maintenant dans les administrations, le sera bientôt également et honnêtement dans tous les secteurs. Nous vivons, conclut l'orateur, l'époque de la promotion de la femme. Chacune y concourt tous les jours, dans n'importe quelle fonction qu'elle exerce. Et de remercier les auditrices : « Pour tout ce que vous faites, merci au nom du gouvernement vaudois ! »

L'immense effort de l'Unesco

C'est de l'activité de l'Unesco que parle ensuite Mme Y. Darbe, vice-présidente de la commission nationale de l'Unesco. Ce que veut dire ce sigle, en l'oubliant parfois. Il signifie Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Cent vingt gouvernements en font partie, dont les délégués se réunissent, tous les deux ans, à Paris, siège du secrétariat général.

L'objectif de l'Unesco est d'abord et avant tout la paix. Cet organisme fournit un effort gigantesque pour promouvoir le progrès de l'esprit et construire la paix sur la compréhension mutuelle et la coopération intellectuelle. Pour assurer des assises solides à la première véritable civilisation universelle, l'Unesco œuvre sans relâche. Depuis dix ans, elle se concentre sur une autre arme extrêmement importante : actions (bourses pour des femmes des pays en voie de développement, expéditions itinérantes, sauvegardes de monuments, créations de musées, recherches océanographiques, organisation d'écoles, etc.).

L'Unesco accorde une importance de plus en plus grande à la femme, à son instruction, à sa promotion. La commission nationale suisse, regroupant six sections, se préoccupe actuellement beaucoup de l'éducation des adultes qui vivent dans un monde ayant tellement évolué depuis leur jeunesse qu'ils ne s'y habituent pas et y vivent malheureux. L'Unesco voudrait profiter de l'année 1968, qui sera, comme on le sait, l'année des droits de l'homme, pour que chaque pays prenne conscience de toutes les possibilités que représentent les femmes et pour qu'on cesse de mettre frein à leur contribution.

Au début de l'après-midi, Mme Paschoud détailla avec beaucoup de finesse et de talent des poèmes de Prévert, Rimbaud, Baudelaire, Fort, Vian, Anouïch. L'assemblée se montra ravie de ce récital plein d'humour.

Jenny Chevalley

Marguerite Daepen, journaliste

Après une longue maladie supportée avec une rare vaillance — huit jours avant sa mort, elle dictait encore des « papiers » — Mlle Marguerite Daepen, journaliste, est décédée, le 13 février, dans la maison qu'elle habitait depuis six ans au-dessus de Lutry.

Née à Lausanne en 1893, elle avait fait à l'université des études de sciences sociales et obtenu sa licence en 1917 ; elle avait fondé, en ce temps, avec Marie Colomb, la future Catherine Colomb, une société d'étudiantes qui a été épiphénomène. Le 3 novembre 1922, elle entrât à Berne au service de la Presse suisse moyenne devenue la Correspondance politique suisse ; le 3 novembre 1962, cette agence avait fêté les quarante ans de bons et fidèles services de cette collaboratrice, louant son zèle, son information sûre, sa compétence. Mlle Daepen s'était spécialisée dans la politique fédérale ; elle a participé à des dizaines de campagnes pour les grandes votations fédérales par des articles soigneusement documentés. C'était aussi une compétence en matière financière et économique et une traductrice étonnante, qui avait raison des textes les plus difficiles.

On lui doit, en collaboration avec son amie, Mlle J. Millioni, ancienne maîtresse d'étude et d'anglais au Gymnase des jeunes filles de Lausanne, diverses traductions : « Le féminisme en Suisse », de Mme A. Leuch-Reineck (1929), des œuvres de l'écrivain tesseño Frigerio, « Politesse et sans genre » (1933), « l'Institutrice de Carona », de l'écrivain Moeschlin, d'une œuvre dramatique de D. Nicodemi, « L'Aube, le jour, la nuit », jouée au Théâtre du Petit-Chêne en 1958 ; elle avait publié en 1933, avec son amie et sous le pseudonyme de M. et J. Frontac, une enquête perspicace sur les diseurs de bonne aventure, « Le royaume des voyageurs ».

Elle avait été, de 1930 à 1935, la secrétaire de la section de Lausanne du Suffrage féminin, avait rédigé un temps la chronique féministe de la « Gazette de Lausanne ». C'était un membre fidèle de l'Association vaudoise des Femmes universitaires, dont trois présidentes avaient tenu à assister à son culte funèbre, le 16 février.

On ne saurait assez louer les grandes qualités de cœur, d'esprit de cette femme supérieure dont le départ laisse appauvris tous ceux qui la connaissaient.

S. B.

Les femmes peintres

La section vaudoise de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs s'est réunie le 1er mars à Lausanne, sous la présidence de Mme Isabelle Schneider-Poly.

La section a perdu trois membres appréciés, Odette Steinmann, Hélène Rossel, peintre, Odette de Mandrot, graveure.

Plusieurs membres ont exposé soit collectivement, dans le canton et hors du canton. Françoise Simonin a reçu une bourse Alice Baillie Marguerite Bourdon a fait une affiche pour la Loterie romande. Madeleine Cottet a décoré le restaurant du Dézaley, à Berne, et Denise Voita, secrétaire de la section, a reçu un premier prix pour une tapisserie qui décorera l'école ménagère rurale de Marcellin.

Denise Voita (Pully) a été appelée à siéger dans le comité de la Fondation cantonale Arts et Lettres pour remplacer Mme M.-L. Carrard, Mme L. Buenzod, qui vient de quitter la présidence de la Société suisse, a accepté de reprendre la présidence de la section vaudoise, avec Nicole Rossat comme secrétaire.

La séance a été suivie d'une plaisante causerie de M. E. Manganel, ancien conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts, sur son récent voyage aux Etats-Unis, illustré de diapositives très réussies, conférence qui a constitué un dialogue avec un auditoire participant et très intéressé.

S. B.

Aides familiales

L'Association romande des aides familiales, réunie à Neuchâtel, a renouvelé son comité comme suit : Mlle de Loroli, présidente ; Degenève, vice-présidente ; Berney, secrétaire ; Mathez, trésorière ; Chevalley, membre adjoint, ainsi que les déléguées régionales.

L'aide familiale vient en aide à la famille en difficulté. Désirant être mieux informée sur l'évolution du monde rural et la collaboration au sein de la famille paysanne, elle avait fait appel pour cette journée à Mme Méttraux, de Lausanne, du Service de vulgarisation ménagère agricole romand. La paysanne, pour collaborer avec son mari à une meilleure rentabilité de l'exploitation, doit apprendre à connaître ses ressources, à s'organiser, à faire face aux difficultés. Les meilleurs agriculteurs doivent être mieux informés des services que peut leur rendre l'aide familiale en cas de maladie, de maternité, de fatigue de la mère ou d'absence. A ce titre, l'aide devient une collaboratrice de la famille paysanne.

Jenny Chevalley

A l'Union des femmes de Lausanne

C'est une vénérable grand-mère de 70 ans qui a tenu son assemblée générale sous la présidence de Madame Charles Grand-mère, en effet, des œuvres sociales de la ville de Lausanne, ainsi que l'a relevé M. Vuillemin, municipal, lors de la célébration de cet anniversaire qui coïncidait avec l'assemblée de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, tenue en mai dernier à Lausanne.

Bien vivante, l'Union des Femmes compte 159 membres, en constante augmentation ces dernières années, malgré les vides causés par les décès. La présidente rappelle la mémoire de Mme Bieler, longtemps à la tête de la Commission des cours, de Mme Devenoge, administratrice de l'ancien Bulletin féminin et de Mme Jaquerod, un très ancien membre.

Les activités durant l'année écoulée sont évoquées tour à tour : Causeries mensuelles intéressantes et variées très bien fréquentées, sortie estivale, etc., tout cela a contribué à faire de notre groupement un lieu de rencontre culturel et amical.

Mais ce cadre restreint est loin de remplir notre but qui est de secourir et servir. Une équipe de visiteurs d'auberges trouve beaucoup de joie dans cette activité. Nous soutenons par nos cotisations plusieurs sociétés à but social. Le Bureau d'Aide aux mères, en distribuant des bons d'épicerie, de vêtements soulage plus d'une maman peu aisée.

Les Cours de français aux jeunes Suisses allemandes employées dans les familles, sérieusement concurrencées par les cours de la Migros, ont tout de même leur utilité ayant lieu l'après-midi, ce qui apprécie bien des maîtresses de maison. Le Bureau d'adresses pour le placement de femmes de ménage, victime de la haute conjoncture économique, est en sommeil mais reste fidèle à son poste par 70 heures de présence.

Le Bureau juridique, lui, est très vivant. Ouvert trois fois par semaine, il a examiné 161 cas, grâce à la présence de 5 avocats qui viennent à tour de rôle donner bénévolement leurs conseils. Que des femmes désespérées devant leurs conflits conjugaux ou leurs problèmes matériels, pas préparées aux difficultés de la vie et victimes par l'ignorance de leurs droits ! Recommandées aux femmes d'avoir l'esprit ouvert pour s'intéresser à tout ce qui touche la vie familiale.

Bien que nos comptes bouclent par un déficit, nos finances sont saines. Les cotisations ont été portées à 7 francs.

Le comité a été réélu tacitement, plus 3 nouveaux membres supplémentaires.

En remerciant tous les membres qui donnent leur temps et leur cœur dans l'une ou l'autre de nos activités, la présidente se félicite de l'amitié, de l'esprit de collaboration et de responsabilité collective qui règnent au sein de notre Union.

M. P.

Valais

Lettre du suffrage au Conseil d'Etat

Profitant des récents débats au Grand Conseil sur le problème de la révision de la Constitution cantonale et sur le suffrage féminin, l'Association valaisanne pour le suffrage féminin vient d'adresser une lettre au Conseil d'Etat.

Elle demande, appuyée par la signature de dix-sept associations féminines cantonales, dont quatre du Haut-Valais, que la motion déposée au Grand Conseil valaisan soit examinée sans atermoiement et que l'élaboration d'un projet de révision de la Constitution cantonale, destinée à étendre aux femmes valaisannes l'exercice des droits politiques, soit soumise au Grand Conseil avant la fin de l'année courante.

De plus, la lettre précise que les Valaisannes ne voudraient pas être les dernières à recevoir le témoignage de logique et de justice de la part des citoyens de leur petit pays. Les responsables souhaitent, sans que cela soit explicitement écrit, que la commission prévue pour l'étude de ce problème comprenne au moins une femme.

GENÈVE

Deux poétes suisses à la Société des poètes et artistes de France

Samedi 11 mars a eu lieu, à la SPAF, à Genève, et plus exactement chez la distinguée déléguée pour la Suisse, Mme L. Belant, qui n'est autre que l'admirable poétesse Claire Reeve, la présentation littéraire de deux poètes, respectivement Mme Claire Vial, auteure de vers « Musique, ô ma Sœur » et Mme Jacqueline Thévoz, auteure de « Mon Grand Voyage autour du Monde » (présenté dans « Femmes Suisses », numéro de décembre 1966).

Mme Claire Vial a lu avec beaucoup de sensibilité ses très beaux poèmes inspirés par une longue expérience de la vie des émigrés et de la musique. Après lecture des questions de ses admirables compositions, Mme Thévoz répondit à toutes les questions qui lui furent posées sur ses voyages à travers l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Ainsi elle a, tour à tour, conduit ses auditeurs au Sahara, au Tibet, au Cambodge et sur l'Océan glacial arcique.

Un public choisi, où l'on remarquaient entre autres M. Luc Vuagnat et Mme Anaïs Jaquet, fit fête aux deux écrivaines qui dédicacèrent leurs ouvrages.

S. B.